



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 24 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge des Finances et du Budget.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Objet : interdire et/ou encadrer l'achat de voitures qui n'ont rien à voir avec le statut peu reluisant d'un des 30 pays les plus appauvris de la planète

Monsieur le ministre des finances et du budget, je veux évoquer aujourd'hui avec vous les pratiques liées à l'achat de voitures par les directions, les agences et les sociétés publiques et parapubliques.

Le système par lequel des agents de l'État identifient les véhicules de leur choix peu important le prix et que l'Etat supporte les 70% et l'agent 30% (qui lui seront défalqués de son salaire par moratoire) et qu'au remboursement total des 30%, le véhicule revienne de droit à l'agent a-t-il cours actuellement ? Il m'est revenu que des DG et leurs collaborateurs en abusent roulant avec des véhicules aux prix indécents pour un pays comme le Sénégal où tout est urgence. Parmi les nouveaux nommés dans l'exécutif certains s'adonneraient à cette pratique.

Pouvez-vous faire pour la représentation nationale la situation de ce phénomène et son coût pour l'État du Sénégal ? Quels sont les agents de l'État qui s'adonnent à cette pratique et pour quels montants ?

Le gouvernement envisage-t-il d'interdire ou tout au moins d'encadrer - en accord avec les différentes institutions - l'achat de voitures qui jurent d'avec la situation du pays et ses urgences ?

Guy Marius Sagna

Député de la XVe législature

